

LA GRUE CENDRÉE EN FRANCE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

075-200075224-20240606-2024-20-D-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2024

Publication : 06/06/2024

Migration et hivernage Saison 2022-2023



La Grue cendrée est l'une des espèces d'oiseaux les mieux connues et notamment lors de ses migrations. Lors de ses deux passages annuels, l'un en automne (migration postnuptiale) et l'autre en fin d'hiver (migration pré-nuptiale), les grues offrent un spectacle grandiose que ce soit sur ses grands sites de rassemblement comme la Camargue, le lac du Der, les étangs Lorrains, le grand centre de la France ou bien la réserve d'Arjuzanx en Aquitaine, mais aussi sur ses voies de migration en survolant villes et villages à grands coups de claironnements. La principale période d'observation des grues s'étend dans notre pays entre octobre et mars. Les observations remontées par les ornithologues mais aussi le grand public via les bases de données en ligne comme Faune France <https://www.faune-france.org/> permettent à tout un chacun de participer aux suivis des espèces. Ce document retrace succinctement la migration et fait un point précis sur les effectifs hivernants de notre pays pour cette saison 2022-2023. Merci à tous les observateurs bénévoles et professionnels sans qui ce travail serait impossible.



Agir pour
la biodiversité

La Grue cendrée

La Grue cendrée *Grus grus* est présente dans une grande partie de l'Europe. Elle mesure entre 1 m et 1,20 m de haut pour 2 m à 2,20 m d'envergure ce qui fait d'elle l'un des plus grands oiseaux d'Europe. Sa masse se situe entre 4 et 6 kg. Le plumage est majoritairement cendré mais il existe chez l'adulte des zones contrastées comme la tête (blanc, noir et rouge). Le jeune est entièrement brunâtre, ce qui permet de le distinguer facilement. La zone rouge présente sur la tête des adultes s'explique par l'absence de plume. Un tissu érectile fortement irrigué en sang est responsable de cette teinte rouge, dont la dimension et l'éclat sont variables selon l'état d'excitation de l'oiseau.

Alimentation

Le régime de la grue est très diversifié et varie fortement selon la saison, avec une dominante animale en période de reproduction (mollusques et vers, insectes, petits vertébrés comme les grenouilles) et plutôt végétale (herbes tendres, graines, plantes aquatiques, baies, racines) lors des migrations et de l'hivernage. Elle fréquente ainsi les zones humides, les friches, les prairies et les cultures pour s'alimenter.





© Florian Gendeau

Reproduction

La très grande majorité de la population qui migre par la France niche en Suède, en Norvège, en Finlande, dans les pays baltes, en Pologne et en Allemagne. L'espèce niche aussi en France et en particulier en Lorraine où une petite population est suivie de près par des passionnés. Jusqu'au début du 19ème siècle, la grue était vraisemblablement un nicheur plus répandu en France. Sa régression doit sans doute beaucoup aux persécutions liées à la chasse puisqu'elle ne fut protégée qu'au milieu des années 1960. La destruction à grande échelle des zones humides où elle établit son nid, limite à présent considérablement les possibilités de reconquête de son aire de répartition d'antan. Le nid est construit au sol dans une zone entourée d'eau. Deux œufs (très exceptionnellement 3) sont couvés 30 jours. Les jeunes quittent rapidement le nid après l'éclosion et volent à l'âge de 90 jours environ.

Migration et hivernage

La migration d'automne est largement déterminée par des conditions climatiques limitant l'accès aux ressources alimentaires. Quand l'hiver s'installe sur le nord de l'Europe, la neige, le gel des sols et des eaux empêchent les grues de trouver leur nourriture. Elles se dirigent alors vers le sud-ouest de l'Europe en empruntant deux grandes routes dont celle concernant la France : la voie occidentale. Notons tout de même qu'en Camargue, une partie des oiseaux emprunte une voie centre-européenne en direction de l'Europe de l'est puis revient vers l'ouest en transitant par l'Autriche, le long de l'arc alpin. Si la nourriture est disponible en Allemagne, une partie d'entre elles y passeront l'hiver. Sur cette voie de migration, l'Espagne est le pays qui accueille le plus de grues en hiver, avec un peu moins de la moitié de la population hivernante, mais les sites d'hivernage français (Lorraine, Champagne, grand centre de la France, Aquitaine, Camargue) accueillent tout de même une part importante de cette population.

Au retour, la pulsion hormonale préluant à la période de reproduction est le déterminant majeur de la migration vers les sites de nidification. La baisse des disponibilités alimentaires dans certaines régions, jouent également dans la diminution des stationnements.



© Christine Tomasson

Migration postnuptiale 2022

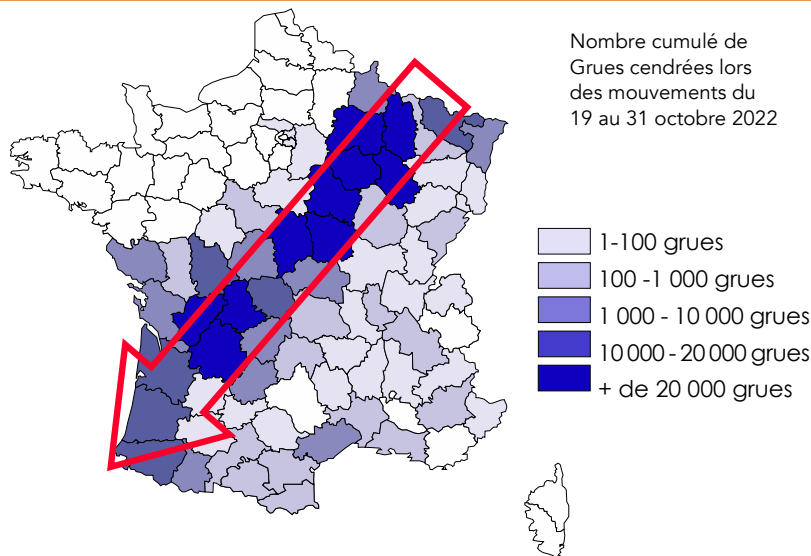
Des grues sont toujours observées dès l'été en France. En juillet, des grues sont déjà notées dans le nord-est mais aussi dans l'Orne, l'Allier et les Bouches-du-Rhône. En août, le nombre de départements concernés augmente encore, citons par exemple le Rhône ou le Gers. En Allemagne, à la mi-août, 1 722 grues sont présentes sur l'île de Rügen. En Suède, sur les sites de regroupement comme celui d'Hornborga, elles sont un peu plus de 3 000 à la fin de ce mois. Le 27 août, 58 grues sont comptabilisées sur le lac du Der (51/52). Dès la mi-septembre, toujours à Hornborga, plus de 11 000 grues sont regroupées et prêtes au départ. Le 21 septembre, des grues effectuent la migration entre la Suède et l'Allemagne, dernière étape avant la France. Ainsi, fin septembre, les effectifs augmentent fortement en Allemagne, plus de 41 000 grues au Rhin-Havelluch le 27. Les premiers départs visibles depuis ce pays en direction de la France sont notés le 4 octobre avec au moins 1 250 grues.

Ça bouge ! (du 9 au 13 octobre)

Le 9 octobre, 5 000 grues quittent l'Allemagne, elles ne seront que les éclaireuses de mouvements plus importants, puisque dès le lendemain, ce sont 23 000 grues qui font de même. Le 11 octobre, alors que les sites allemands accueillent beaucoup de grues, la migration se termine en Suède. Plus de 5 000 grues sont stationnées sur le lac du Der pour y passer la nuit alors que les migratrices continuent d'affluer après la tombée de la nuit. Le 12 octobre, 25 grues sont présentes dans la réserve de l'étang de Cousseau (33), l'occasion pour une grue restée toute l'année, de retrouver enfin des congénères ! Le 13 octobre, des grues sont déjà arrivées au bout de leur périple à Gallocanta au cœur de l'Espagne : 560 grues sont dénombrées. L'orientation des vents au nord-est détermine les journées de migration les plus importantes. Durant cette période, au moins 56 000 grues ont rejoint la France.

Deuxième vague de migration (du 19 au 31 octobre)

Le 19 octobre, près de 50 000 grues rejoignent la France. Les sites du grand centre de la France accueillent des grues en halte (> 3 300). Le 20 octobre, 75 000 grues partent d'Allemagne, une partie d'entre elles sont contraintes de faire demi-tour en raison d'averses et de vents contraires. Les haltes non prévues, dans le centre de l'Allemagne, concernent au moins 15 000 grues. D'autres arrivant en France à partir de 21h, croisent une cellule orageuse puissante entre Lorraine et Champagne, compliquant les conditions de migration. Le 22, alors que des dizaines de milliers de grues sont stationnées au Lac du Der mais aussi sur les sites Lorrains (10 000 à l'Étang de Lachaussée (55)), l'absence de vent et le beau temps, incitent de nombreux groupes à quitter le Grand Est. La diagonale de migration entre le nord-est et le sud-ouest du pays est alors intensément survolée. Malgré ces départs, il reste 68 500 grues au lac du Der le 23 octobre alors qu'à la réserve d'Arjuzanx, 2 000 grues sont comptées. Le 27 octobre, le couloir de la vallée du Rhône est emprunté par les grues en direction de la Camargue. Le 30 octobre, environ 85 000 grues stationnent au Lac du Der. Difficile de les comptabiliser, les grues restent au sol



durant le début de matinée puis partent directement en migration. Un observateur en comptabilise par exemple 6 700 dans l'Yonne. A la réserve d'Arjuzanx, des arrivées sont notées dans la nuit du 30 octobre. Au matin environ 10 000 grues sont présentes. A la fin de cette période, plus de 11 000 grues sont stationnées sur les lacs de l'Aube. Lors de cette période, ce sont au moins 250 000 grues qui ont effectuées une migration dans notre pays.

Suite des mouvements (6 novembre et du 11 au 13 novembre)

Après des conditions météorologiques peu favorables, la migration reprend à partir du 6 novembre avec l'arrivée d'au moins 41 000 grues depuis l'Allemagne. Entre le 11 et le 13 novembre, la migration est forte en France avec des oiseaux qui quittent le nord pour aller vers le sud-ouest. Le soir du 13, ce sont 18 000 grues supplémentaires qui entrent dans notre pays. Les effectifs augmentent dans le sud-ouest passant de 15 100 grues à la réserve d'Arjuzanx, le 14 novembre à 19 490 le 17 novembre.

Suite et fin de la migration (du 18 novembre au 27 décembre)

Durant cette période, les journées peuvent présenter une migration très faible ou plus ou moins marquée. A partir du 11 décembre, la rigueur des conditions hivernales sur l'Allemagne et le nord-est de la France poussent des oiseaux à changer d'endroit. On appelle cela la fuite climatique et concerne des oiseaux qui tentent d'hiverner au nord mais qui sont empêchés par la présence de neige au sol ou de sols gelés les empêchant de se nourrir correctement. Certaines grues quittent le nord-est de la France alors que d'autres arrivent depuis l'Allemagne, pour trouver refuge en Champagne et en Lorraine. Cette fuite va durer jusqu'au 19 décembre. Les comptages sur les sites de stationnement reflètent ces mouvements : 43 600 grues au Der le 18, 26 600 à Arjuzanx le 19. Dans le sud-ouest, des arrivées sont observées jusqu'à fin décembre à début janvier. Le 2 janvier, le pic de migration est atteint à la réserve d'Arjuzanx avec 35 150 grues.

Bilan de la migration postnuptiale 2022

Lors de la migration postnuptiale, ce sont plus de **460 000 grues** qui ont été observées en migration active. Une partie des oiseaux peut échapper aux observateurs notamment lors des migrations nocturnes.

Hivernage 2022 - 2023

Une nouvelle fois, les températures moyennes de l'hiver 2022-2023 se situent au-dessus des normales de 0,8°C à l'échelle nationale. Les quelques coups de froid n'ont pas changé la tendance globale. L'hiver est sec avec un déficit de 25% à l'échelle du pays (déficit de 75% en février !). Rappelons que les hivers secs sont théoriquement moins favorables aux grues et pourtant l'hivernage français se situe à un niveau élevé cette année avec 170 543 grues (en léger recul par rapport au record de 176 620 individus de l'an dernier). Ainsi, la variabilité dans l'hivernage n'est pas toujours facile à expliquer... Depuis l'an passé, c'est la fin d'une tendance baissière observée entre 2019 et 2021.

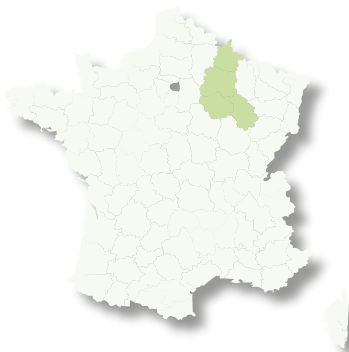
Lorraine

Après une année exceptionnelle l'an dernier avec 36 000 grues recensées, l'effectif hivernant redevient cette année très raisonnable avec environ 8 000 grues présentes réparties sur 15 sites. Dans le détail et par départements : la Meuse accueille 4 325 grues, la Moselle 1 878 individus et la Meurthe-et-Moselle 1 379. Rappelons qu'en Lorraine, les comptages sont souvent délicats en raison des conditions d'accès aux sites et de visibilité. Aussi, l'effectif global est légèrement réajusté pour tenir compte de ces difficultés, les dénombrements ne pouvant pas être exhaustifs.



Champagne-Ardenne

L'hivernage champardennais bien qu'en baisse par rapport à l'hiver précédent, se situe à un niveau classique avec 22 566 grues recensées. Le secteur du lac du Der reste la principale zone d'accueil avec 10 807 grues dont 5 050 uniquement sur le lac. L'Argonne arrive en seconde position avec 7 178 grues dénombrées. Le complexe des 3 lacs de la Forêt d'Orient dans l'Aube abrite 2 834 grues et enfin un bel hivernage est noté dans les Ardennes avec 1 747 grues. Au total, ce sont 19 sites qui ont été concernés par la présence des hivernantes. Il semble que d'autres dortoirs nous échappent encore que ce soit en Champagne humide ou en Argonne.



Centre de la France (Bourgogne, Centre, Auvergne, Limousin)

Année record dans ce secteur avec environ 40 000 grues recensées à la mi-janvier ! Dans le détail et par départements : 14 552 dans le Cher, plus de 12 712 dans la Nièvre, 10 250 dans l'Allier, 2 300 dans l'Indre et 40 dans le Loir-et-Cher (second hivernage).



Aquitaine

L'hivernage aquitain est en hausse comparativement à l'hiver précédent : 63 731 grues (contre 52 967 l'an passé). Ce sont 12 sites qui sont concernés. La Réserve naturelle nationale d'Arjuzanx est toujours le principal site d'accueil avec 26 765 grues. Vient ensuite celle de l'étang de Cousseau (33) avec 12 541 individus (toujours en progression). Le site militaire de Captieux (33) permet l'hivernage de 7 065 grues. Les 7 sites de la Fédération départementale des Chasseurs des Landes enregistrent également une fréquentation en très nette hausse avec 15 701 grues soit 4 458 grues de plus.



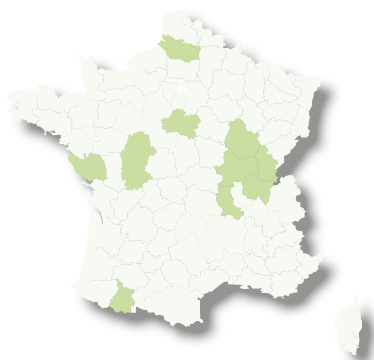
Camargue



La Camargue (13/30) conserve un hivernage très important quoiqu'en léger repli : 26 815 grues (27 426 en janvier 2022). Les observateurs de la Tour du Valat, de la RNN de Camargue, de la Réserve des marais du Vigueirat, du parc naturel régional de Camargue et du centre du Scamandre se sont positionnés à proximité d'une douzaine de dortoirs nocturnes lors de ces opérations de dénombrement synchronisées.

Autres régions

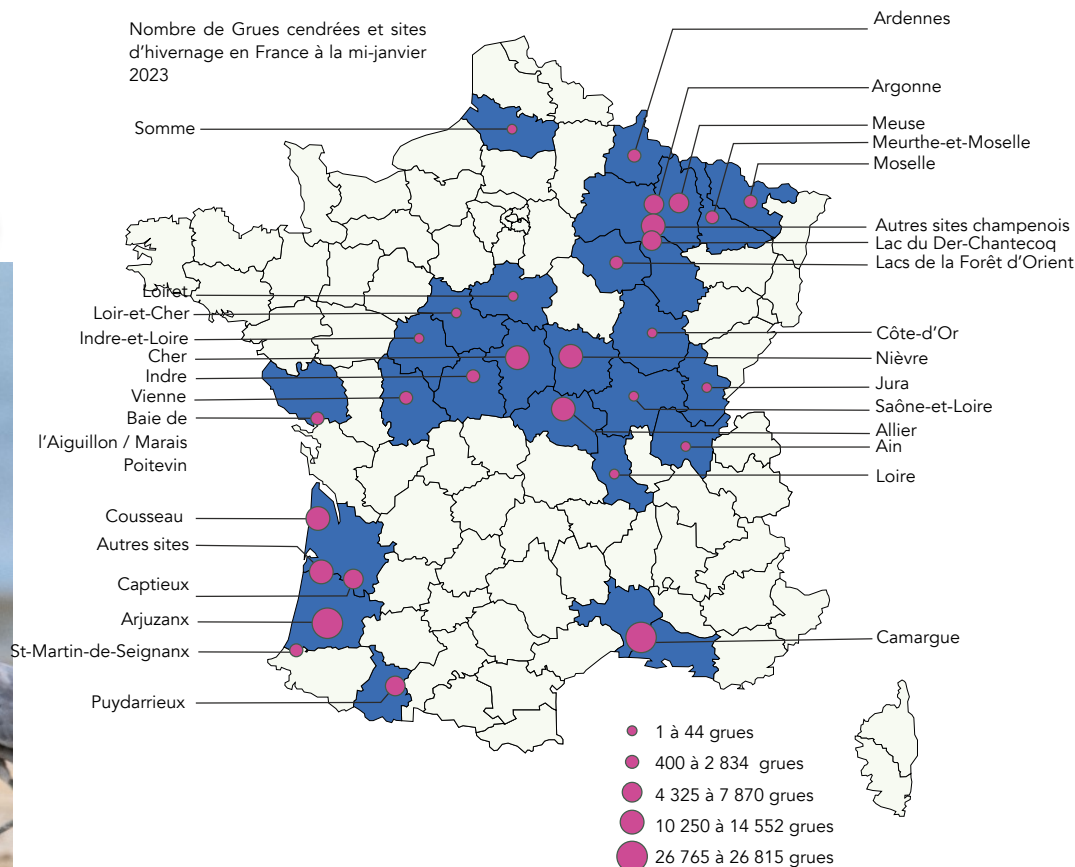
D'autres sites sont concernés comme le lac de Puydarrieux (65) qui accueille 7 870 individus. Le secteur de la Baie de l'Aiguillon/ Marais poitevin / Saint-Denis-du-Payré en Vendée héberge 1 020 grues. Des grues sont aussi présentes en petit nombre dans la Vienne (400 individus), le Jura (3), la Somme (2), la Côte-d'Or (6), le Loiret (44), la Saône-et-Loire (35), l'Ain (1), la Loire (35), l'Indre-et-Loire (15).



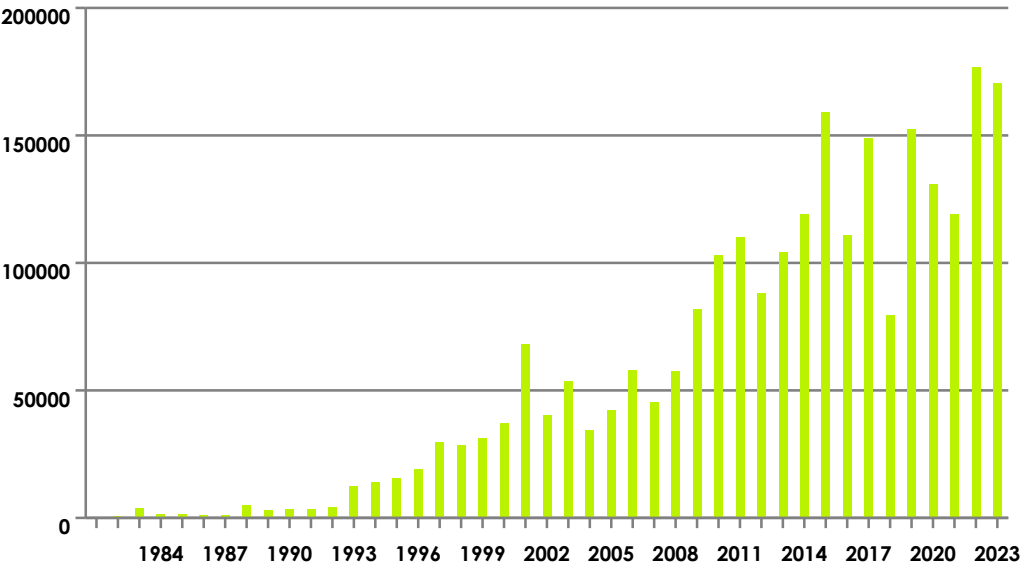


© Christine Tomasson

Nombre de Grues cendrées et sites d'hivernage en France à la mi-janvier 2023



Évolution de l'hivernage de la Grue cendrée en France de 1982 à 2023



Migration prénuptiale 2023

Comme souvent désormais, les premiers vols vers le nord-est sont notés entre Noël et le jour de l'an. Cette année c'est le 28 décembre, en Gironde, dans le Lot-et-Garonne et en Haute-Vienne que ces premiers sont signalés. Il faut dire que les vents de sud à sud-ouest sont très favorables et incitent au voyage ! Pendant plusieurs jours, on assiste même à un chassé-croisé des grues ! Janvier est assez calme avec quelques journées de migration un peu plus marquées, comme le 15 janvier. Il est à noter que les grues qui passent l'hiver le plus au nord sont celles qui quittent leurs sites d'hivernage en premier. Le 1^{er} février, pour la première fois de la migration prénuptiale, la diagonale de migration entre le sud-ouest et le nord de la France apparaît sur les cartes.

Cinq semaines de migration intense

(du 6 février au 12 mars)

Il faut attendre le 6 février pour que la migration prénuptiale débute véritablement. Désormais toutes les journées favorables à la migration (beau temps, vents de sud-ouest) vont être mises à profit par les grues pour remonter vers leurs pays de nidification. Le 9 février, 10 000 grues sont dénombrées en migration par un observateur en Charente. Le 12 février, il n'y a que 4 000 grues sur le lac du Der, ce qui montre que les mouvements sont continus, il n'y a pas d'accumulation d'oiseaux sur les sites de stationnement, les uns remplacent les autres. Rappelons que les adultes sont pressés de remonter, pour prendre les meilleurs territoires de reproduction. A Arjuzanx, les effectifs sont logiquement en baisse, 7 000 le 13. L'Aquitaine se vide de ses grues ! La période de beau temps qui se poursuit est particulièrement favorable à la migration qui s'effectue tous les jours dans d'excellentes conditions. Le 18 février de nombreux vols quittent la Camargue. Les 22 et 23 février, le temps maussade ralentit fortement la migration. Les grues ne franchissent plus les Pyrénées et s'accumulent du côté espagnol : 76 000 grues attendent à Gallocanta et d'autres à la Sotonera, que les cols se dégagent. Le déblocage a lieu le 24 février, 80 000 grues franchissent la frontière marquant les derniers départs massifs depuis l'Espagne. Conséquence, quelques heures après, 55 000



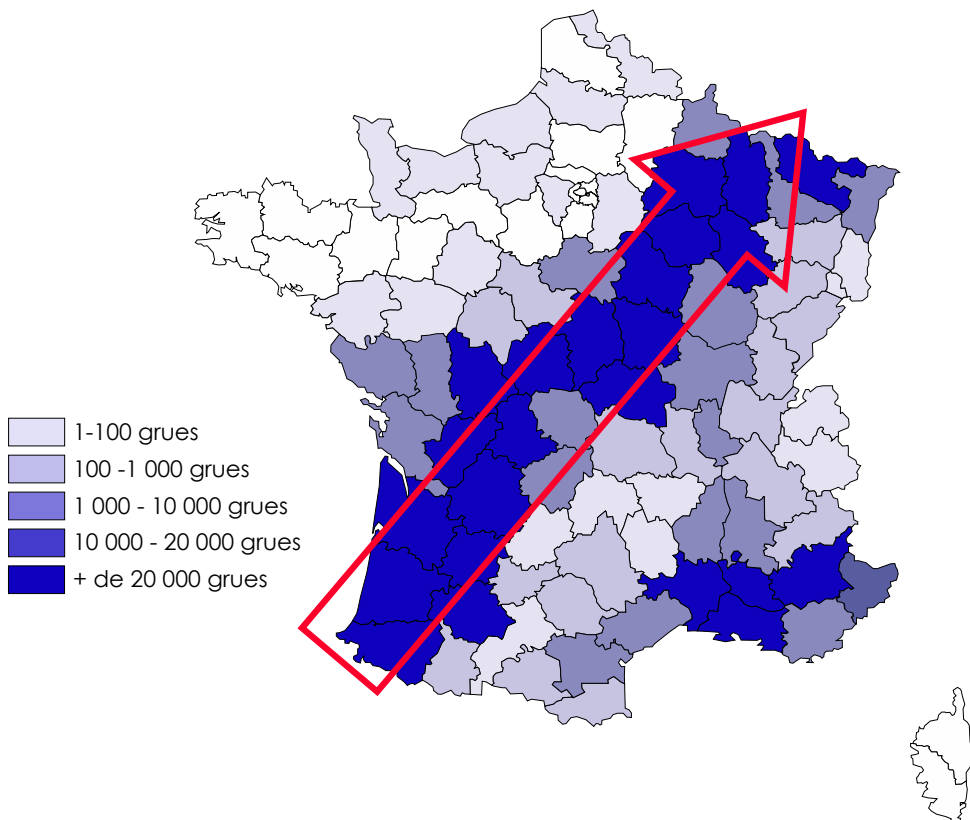
© Christine Tomasson

grues sont comptabilisées en migration au niveau de Bergerac en Dordogne ! Cette vague de migration se trouve dans le nord-est dans la nuit suivante et la journée du 25 février. Le 26 février, la grande migration continue avec encore 28 000 grues dénombrées en Dordogne entre 12h35 et 14h10 ! Le 27 février les grues commencent à s'accumuler dans le Grand Est en raison du vent de nord-est qui se lève. Les semis de céréales sont déjà réalisés, le risque de dégâts dans les cultures est réel. Heureusement la situation se débloque entre le 1^{er} et le 2 mars avec la fin de la bise. Les grues sont nombreuses à reprendre la route et quittent la France. Le 3, les grues qui franchissent les Pyrénées sont encore nombreuses et dans le même temps, les grues de Camargue partent en grand nombre vers l'Italie alors que d'autres passent par le couloir rhodanien. Le 6 mars, la migration dure un peu, encore 15 870 grues comptées dans l'Aube entre 16h30 et 19h. Le 11 mars, la migration se cantonne au sud-est du pays. .

Fin de la migration (du 13 mars au 15 avril)

Par la suite, même si de nombreux départements français sont encore survolés, les vols concernent de moins en moins d'oiseaux. A Hornborga, site suédois, les effectifs augmentent avec l'arrivée des grues avant leurs dispersions sur les sites de reproduction : le maximum est atteint le 2 avril avec 12 200 grues stationnées. Les jeunes nés l'année précédente, n'ayant pas acquis la maturité sexuelle, prennent plus leurs temps pour remonter vers le nord de l'Europe. Ainsi, à cette période, les jeunes sont souvent majoritaires dans les groupes et ce sont souvent eux qui posent des soucis en se nourrissant dans les semis de céréales.

Nombre cumulé de Grues cendrées lors des
mouvements du 6 février au 12 mars 2023



Bilan de la migration prénuptiale 2023

Il est difficile d'évaluer le nombre de grues qui a été observé durant cette migration prénuptiale 2023, le nombre de grues franchissant les Pyrénées étant mal connu actuellement.



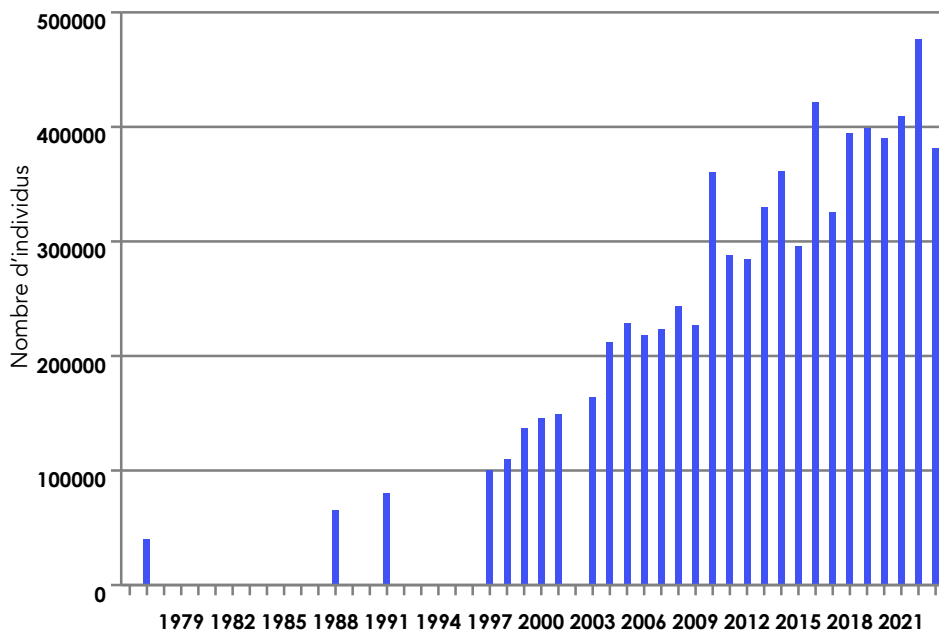
Bilan 2022 - 2023

Estimation de la population

Nous n'estimons plus la population utilisant la voie de migration ouest-européenne. Cette entité est à repréciser au regard des échanges notamment durant les migrations, entre les différents couloirs de migration en Europe ainsi que des diverses ramifications qui existent entre eux. Ainsi, nous proposons d'indiquer sur ce graphique, le nombre maximum d'oiseaux ayant transité par notre pays lors des migrations, en y ajoutant ceux ayant passé l'hiver en Allemagne. En sachant que

190 743 grues ont passé l'hiver en Espagne, 12 492 au Portugal, autour de 7 500 en Allemagne et 170 543 en France, on obtient un minimum de 381 278 grues. Ce chiffre est donc en très net baisse par rapport au record de l'an passé de 476 197 grues. Cette différence de 95 000 grues est difficile à expliquer et provient essentiellement du recul de l'hivernage en Péninsule ibérique. Où étaient donc ces grues à la mi-janvier, pour être passées à travers les comptages ?

Nombre d'oiseaux ayant transité par la France lors des migrations depuis 1977





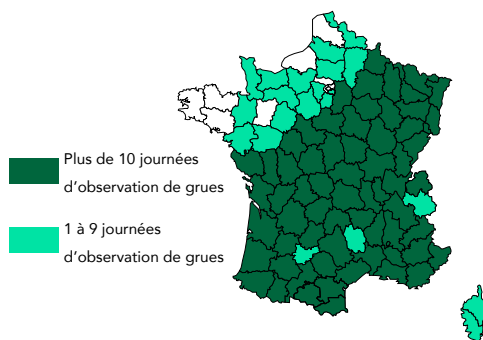
Le Réseau Grues France

Animé par la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Champagne-Ardenne, le Réseau Grues France regroupe tous les organismes et associations français s'intéressant aux Grues cendrées.

Son rôle est multiple :

- anticiper les mouvements migratoires,
- informer le public et les médias,
- suivre les effectifs,
- rechercher des oiseaux bagués,
- connaître les couloirs de migration,
- participer au groupe de travail européen sur les Grues cendrées (ECWG).

Les observations du réseau sur l'ensemble du territoire permettent de visualiser le couloir de migration principal des Grues cendrées sur la France. Il est représenté sur la carte ci-dessous. Pour la saison 2022/2023, ce sont 84 départements qui ont fourni au minimum une observation de grues et parmi ceux-ci 64 totalisent plus de 10 jours de présence de l'espèce.



Nombre de journées d'observation de Grues cendrées par département lors de la saison de migration 2022/2023

Les participants

ALEPE, ANN, AOMSL, Association des Amis de la Réserve d'Arjuzanx, Berry Nature Environnement, CEEP, Charente Nature, CO Gard, CO Lorrain, CEN Lorraine, Eure-et-Loir Nature, GEOB, GEOC, GEOR, GODS, GONm, GOR, Indre Nature, Limousin Nature Environnement, Loir-et-Cher Nature, Loiret Nature Environnement, Lorraine Association Nature, LPO Aisne, LPO Alsace, LPO Anjou, LPO Aquitaine, LPO Aude, LPO Auvergne, LPO Bourgogne-Franche-Comté, LPO Champagne-Ardenne, LPO Charente-Maritime, LPO Cher, LPO Coordination Grand Est, LPO France, LPO Franche-Comté, LPO Haute-Savoie, LPO Limousin, LPO Loire, LPO Loire-Atlantique, LPO PACA, LPO Sarthe, LPO Tarn, LPO Touraine, LPO Vendée, LPO Vienne, Mayenne Nature Environnement, Nature en Occitanie, Nature 18, OCL, Oiseaux-Nature, OFB direction régionale Grand Est, OFB / RNCFS du Lac du Der-Chantecoq, Parc ornithologique du Teich, Picardie Nature, les Partenaires du groupe Grus Gascogna, ReNard, Réserve de Puydarrieux, Réserve Nationale d'Arjuzanx, Réserve Naturelle de la Forêt d'Orient, Réserve Naturelle de l'Etang de Cousseau, la Route des Grues, Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN) / Réserve Naturelle Nationale de Camargue (RNN Camargue), Tour du Valat.



© Christine Tomasson

LPO Champagne-Ardenne
Der Nature - Ferme des Grands Parts D13
51290 OUTINES

Tél. : 03 26 72 54 47

Email : champagne-ardenne@lpo.fr

Site web : <http://champagne-ardenne.lpo.fr>

La migration des grues en direct : http://champagne-ardenne.lpo.fr/grues/point_sur_la_migration



Site web LPO



La migration des grues en direct

**Conception et réalisation : LPO Champagne-Ardenne
Aurélien Deschatres**

Relecture et compléments :
Jocelyn Champagnon (Camargue),
Collectif Grus Gascogna et Réserve d'Arjuzanx (Aquitaine),
Sébastien Merle (Grand Centre),
et Alain Salvi (Lorraine).

ISSN : 2106-9956
Dépôt légal : Septembre 2023

Avec le soutien financier de :



**Agir pour
la biodiversité**